

Classement des cabinets d'avocats en PSE et contentieux collectifs afférents

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
August Debouzy	Emmanuelle Barbara, Marie-Hélène Bensadoun, Virginie Devos, Philippe Durand, Fabienne Haas, Catherine Le Manchec, Eric Manca, Anais Qureshi
Bredin Prat	Pascale Lagesse, Cyril Gaillard, Laetitia Tombarello
Capstan	Frédéric Aknin, Guillaume Bordier, Nicolas Christau, Pascal Lagoutte, Aurélien Louvet, Jean-Michel Mir, Anne Murgier, Patricia Poullart, Thomas Salome, Arnaud Teissier, Alexandre Traynard, Anne-Bénédicte Voloir
Chassany Watrelot & Associés	Julien Boucaud-Maître, Philippe Chassany, Laurence Cohen, Benoît Dubessay, Elisabeth Graujeman, Hélène Guillot, Sébastien Poncet, Juliette Pouyet, Mathieu Raio de San Lazaro, Jérôme Watrelot
Flichy Grangé Avocats	Joël Grangé, Florence Aubonnet, Florence Bacquet, Marine Conche, Jeannie Crédoz-Rosier, Stéphanie Dumas, Stéphanie Guedes da Costa, Olivier Kress, Charlotte Michaud, Caroline Scherrmann, Camille Ventejou, Laurent Gamet*
Proskauer	Yasmine Tarasewicz, Cédric Jacquélet, Nicolas Léger, Béatrice Pola, Alexandra Stocki

★★★★	
Actance	Franck Blin, Chloé Bouchez, Philippe Chapuis, Eliane Chateauvieux, Pierre-Alexis Dumont, Laurent Jammet, Jean-Michel Renucci, Emeric Sorel, Loïc Touranchet, Lucie Vincens
De Pardieu Brocas Maffei	Philippe Rozec
Freshfields Bruckhaus Deringer	Gwen Senlanne, Christel Cacioppo
Fromont Briens*	Christine Aranda, Cécilia Arandel, Jérôme Beneteau, Julie Béot-Rabiot, Géraldine Boeuf, David Blanc, Souade Bouchène, Marie-Laurence Boulanger
Gide	Aurélien Boulanger, Baudouin de Moucheron, Foulques de Rostolan, David Jonin, Guillaume Navarro, François Vergne
Vaughan Avocats	Bruno Courtine, Abdelkader Hamida, Aude Serres van Gaver

★★★	
Ayache Salama	Caroline André-Hesse, Justine Coret
Baker McKenzie	Denise Broussal, Gilles Jolivet, Olivier Vasset, Nadège Dallais, Jérémie Paubel
Clifford Chance	François Farmine
Dentons	Julie Caussade, Katell Déniel-Allioux, Frédérique Meslay-Caloni
DLA Piper	Philippe Danesi, Marine Gicquel, Bijan Eghbal, Jérôme Halphen
Fidal	Aymeric Hamon, Brigitte Looten, Bertrand Oclin, Lorraine Raimbert-Nusse, Arnaud Saint Raymond**
Herbert Smith Freehills	Sophie Brézin, Emma Röhsler
Hogan Lovells	Dominique Mendy, Thierry Meillat, Muriel Pariente
Latham & Watkins	Matthias Rubner
Ogletree Deakins	Jean-Marc Albiol, Sophie Binder, Cécile Martin, François Millet, Nicolas Peixoto
Racine	Frédéric Broud, Philippe Rogez, Sarah Usunier
White & Case	Alexandre Jaurett

★★	
Bremond & Associés	Virginie Verfaillie
Fieldfisher	Laurence Dumure Lambert
LPA-CGR Avocats	Alexandre Bensoussan, Karine Bézille, Sandra Hundsdörfer, Sophie Marinier
Morgan, Lewis & Bockius	Charles Dauthier, Sabine Smith-Vidal
PwC Société d'Avocats	Bernard Borrely, Aurélie Cluzel d'Andlau, Corinne Guyot Chavanon
Sésame Avocats	Sophie Bury, Mathieu Combarnous, Sébastien Ducamp, Barbara Hart

★	
Bersay	Nathalie Cerqueira, Anne-Lise Puget
Charles Russell Speechlys	Kim Champion
Ginesté Magellan Paley-Vincent	Nicolas Lepetit
Lamy Lexel	Béatrice Chaine, Isabelle Jaulin Grellier
Melville Avocats	Pierre Chevillard, Pierre Warin

*En novembre 2019, Benjamin Desaint, Grégory Chastagnol, Leslie Nicolai, Alexandre Roumieu et Uriel Sansy ont quitté Fromont Briens pour fonder Factorhy Avocats. Ils ont été rejoints en janvier 2020 par Laurent Gamet qui officiait chez Flichy Grangé Avocats.

** Fidal a accueilli Hubert de Frémont début 2020.

Le droit social fait une plus grande place aux solutions négociées

Après des débuts quelque peu mitigés, les outils des ordonnances Macron semblent avoir passé le baptême du feu. Rupture conventionnelle collective et accord de performance collective, notamment, sont de plus en plus étudiés par les entreprises ayant un besoin de restructuration.

Parfois critiqué, perçu comme un frein par les acteurs économiques, le droit social français s'est pourtant transformé ces dernières années. Les avocats, comme les responsables RH des entreprises, ont ainsi vu leurs pratiques évoluer. Si les outils instaurés par les ordonnances Macron ont d'abord généré plus de curiosité que de mise en œuvre, ils sont désormais bien intégrés dans la palette des possibles, à commencer par les ruptures conventionnelles collectives (RCC) : « Nous avons constaté que l'introduction de la rupture conventionnelle collective, dont l'objectif est de sécuriser les mécanismes de volontariat en les dissociant clairement du droit du licenciement économique, a renouvelé les pratiques des entreprises, témoigne une associée. La plupart de nos clients qui souhaitent privilégier la voie des départs volontaires ont choisi de le faire via ce dispositif, et non par le biais d'un plan de départ volontaire autonome. » Récemment, Radio France a par exemple annoncé travailler sur une RCC, en lieu et place du plan de départs volontaires initialement envisagé. Une manière d'ouvrir un peu plus la porte des négociations, la RCC nécessitant l'accord des syndicats.

Les ordonnances ont par ailleurs revu le dispositif du congé mobilité, désormais autonome par rapport au PSE, et mis en place l'accord de performance collective. Au 1^{er} juin 2019, 142 accords avaient été conclus selon le ministère du Travail. Une façon pour l'entreprise de demander à ses salariés de consentir à un effort sur les salaires et/ou la durée du travail, le temps de passer un cap difficile. Face à la diversité de ces outils, les avocats épaulent leurs clients afin de les orienter vers la bonne stratégie, en analysant les différentes options et en évaluant leurs conséquences. Si chaque dossier est évidemment spécifique, et que le PSE ne peut être écarté lorsque la situation économique est trop dégradée, les spécialistes de la matière notent toutefois un intérêt marqué des entreprises pour ces différentes solutions négociées. En cause ? Un climat social généralement moins tendu, une activité économique mieux préservée, et un risque de contentieux réduit.

Entre arrivées et départs...

Au niveau des conseils, quelques évolutions sont aussi à souligner. Au sein des boutiques tout d'abord, Fromont Briens a enregistré le départ de cinq associés. Benjamin

Desaint, Grégory Chastagnol, Leslie Nicolai, Alexandre Roumieu et Uriel Sansy ont uni leurs compétences afin de fonder, en novembre dernier, **Factorhy Avocats**, un cabinet entièrement dédié au droit social. Ils se sont associés dans ce projet à Laurent Gamet, qui officiait chez Flichy Grangé Avocats depuis près de 20 ans. Ensemble, ils constituent désormais une équipe d'une cinquantaine d'avocats. Si sa jeunesse ne permet pas encore à ce nouvel acteur de figurer dans les classements, il devrait, au regard du profil de ses fondateurs, faire rapidement parler de lui. Toujours parmi les cabinets spécialisés, le bureau parisien d'**Ogletree Deakins**, qui s'apprête à souffler sa troisième bougie, s'est renforcé avec les arrivées de deux nouveaux associés : François Millet, qui exerçait auparavant au sein de sa propre structure, puis Sophie Binder, une ancienne associée d'Harlay Avocats. Le cabinet a par ailleurs promu en début d'année Nicolas Peixoto.

Au sein des cabinets d'affaires, on notera la perte pour Jeantet de son équipe en droit social. Jean Néret et Olivier Angotti ont ainsi rejoint **FTMS** en janvier 2020, tandis que Patrick Thiébart est retourné chez **Franklin** au sein duquel il avait déjà exercé de 2005 à 2009. Déborah David a, quant à elle, été recrutée par **De Gaulle Fleurance & Associés** en novembre 2019. D'autres cabinets ont pour leur part ouvert un département de droit social, à l'image de **Gibson Dunn**. Fortement positionné sur le restructuring, avec une équipe pilotée par Jean-Pierre Farges, le cabinet a recruté en novembre 2019 Nataline Fleury. L'ancienne associée d'Ashurst apporte ainsi une nouvelle compétence qui devrait permettre au cabinet américain d'intégrer les classements en droit social dès l'année prochaine.

Autre développement chez **Fidal**, où Hubert de Frémont est désormais en charge, au niveau national, des aspects sociaux des restructurations. Il exerçait auparavant au sein du cabinet Hadengue & Associés depuis près de 30 ans. **Ginestie Magellan Paley-Vincent** a également étoffé ses équipes avec le recrutement en février 2019 de Nicolas Lepetit. Cet ancien of counsel de Bersay & Associés pilote désormais la pratique de droit social du cabinet. Enfin, quelques nominations sont à noter comme celles de Christel Cacioppo chez **Freshfields** et celle de Delphine Liault chez **Capstan**. ■■ Coralie Bach